

(1)

(N^o 111.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 1865.

Réunion du hameau de Brou à la commune de Bassenge, province de Limbourg (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. DE WOELMONT.

MESSIEURS,

La commission chargée d'examiner le projet de loi en date du 24 décembre 1864, ayant pour objet la réunion du hameau de Brou à la commune de Bassenge, province de Limbourg, a l'honneur de vous en proposer l'adoption.

Toutes les formalités requises ont été régulièrement remplies. Aucune réclamation n'a été faite, et les raisons alléguées dans l'exposé des motifs ne laissent aucun doute sur les avantages renfermés dans le projet de loi qui vous est soumis.

Le Rapporteur,

B^{on} G. DE WOELMONT.

Le Président,

V^{ic} VILAIN XIII.

(1) Projet de loi, n^o 72.

(2) La commission était composée de MM. VILAIN XIII, *président*, DE WOELMONT, THONISSEN, MOUTON et DE MACAR.
